



COMMUNE
DE
CONCISE

Concise, le 9 janvier 2019

PUBLICATION AU PILIER PUBLIC

Demande d'autorisation d'abattage d'arbres sur la parcelle n° 1951,
propriété de la Commune

Conformément aux dispositions légales en vigueur (art. 4 du règlement communal sur la protection des arbres), la Municipalité de Concise informe sa population qu'elle doit procéder à l'abattage suivant :

Arbres : 3 châtaigniers
Propriétaire : La Commune de Concise
Situation : Chemin des Châtaigniers - parcelle n°1951

Après avoir constaté le dépérissement de ces 3 châtaigniers, un élagage, pour un montant total d'environ fr. 5'000.--, a été effectué à 2 reprises, sans résultat. L'abattage de ceux-ci doit donc être effectué pour des raisons de sécurité. Des arbres de même essence seront replantés.

Cette demande court **du mercredi 9 janvier au samedi 9 février 2019.**

Les remarques ou oppositions éventuelles doivent être adressées à la Municipalité, sous pli recommandé, durant la période susmentionnée.

La Municipalité

Administration Communale – En Chenaux 8, 1426 Concise - tél. 024/434 62 62
Ouverture du guichet : Lu 8h30-9h30/14h00-16h00/19h00-20h00 Ve 9h30-11h30 et/ou sur rendez-vous
assistante technique : tél. 024/434 62 65 – Lu 7h30-11h30/13h00-17h30 Me 7h30-12h00 Ve 7h30-11h30/13h00-16h00

Chemin des Châtaigniers – 3 châtaigniers à abattre

